

Rapport annuel sur l'état de la France en 2015

Déclaration du groupe de la coopération

Force est de constater qu'en cette année 2015, nous sommes confrontés à des enjeux majeurs en termes économiques, de cohésion sociale, d'avenir de la construction européenne, d'équilibres géopolitiques. Confrontés également à une croissance atone et à la persistance d'un chômage de masse. Dans ce contexte, le rapport annuel du CESE a recherché l'équilibre entre la tentation du déclin et les atouts forts dont dispose notre pays.

La France a vu sa position au sein de la zone euro se dégrader et la fragile reprise s'appuie aussi sur des facteurs extérieurs (baisse de l'euro, baisse du prix du pétrole, baisse des taux d'intérêt) ; elle ne pourra se confirmer que si nous mobilisons pleinement nos forces.

Parmi celles-ci, le rapport annuel souligne la richesse et la diversité de notre tissu économique. Le rapport souligne la modernité des entreprises coopératives, qui ont fait la preuve de leur résilience durant la crise : des coopératives agricoles qui créent de l'activité et des emplois dans les zones rurales, aux SCOP qui assurent la participation des salariés à un projet entrepreneurial collectif. Cet engagement est l'une des réponses à la montée de l'individualisme et au déclin des structures de médiation traditionnelles, que pointés dans le rapport.

La création d'activité et d'emplois dans notre pays doit être favorisée bien davantage. La stabilité et la lisibilité, mais aussi la simplification des normes doivent être impérativement recherchées. De plus la problématique de la compétitivité des entreprises françaises reste au cœur des enjeux à relever. Nos entreprises coopératives doivent relever des problèmes qui touchent tant à la compétitivité-prix (on ne peut avoir durablement des coûts de production plus élevés que nos concurrents) qu'à la compétitivité hors prix (innovation, marketing, différenciation...).

Nous partageons pleinement la nécessité de replacer l'objectif d'une convergence économique et sociale au cœur du projet européen. La concurrence déloyale intra-européenne déstabilise en effet des pans entiers de notre économie, dont le secteur agricole et agroalimentaire ; il fait partie de nos secteurs leaders ; créateur d'emplois, il valorise nos savoir-faire et nos territoires, notamment grâce à l'exportation de nos produits alimentaires de qualité. Promouvoir le développement économique de nos territoires est une priorité, alors que certaines zones rurales sont en crise et souffrent d'un risque de déclassement et de paupérisation.

Dans ce contexte, nous avons apprécié que le rapport questionne les mirages de la décroissance. Si la décroissance pourrait se décliner au niveau individuel notamment pour les plus

aisés, le passage au niveau collectif pose la question de la baisse générale du niveau de vie ; il interroge aussi sur la place qu'aurait un pays qui ferait ce choix dans l'économie mondialisée. Moins de croissance induit plus d'inégalités. Bien sûr, la croissance doit s'inscrire dans une démarche de développement durable et une production respectueuse de l'environnement. Mais ne cédon pas à la tentation du repli et faisons de la dynamisation de nos territoires, de l'investissement dans les équipements innovants, de la conquête des marchés extérieurs, des axes prioritaire de notre redressement économique et de la création d'emplois.

Surtout mobilisons-nous pour créer de la confiance et libérer les énergies tant des entreprises que des citoyens. Le modèle coopératif, entend créer de la valeur et encourager l'innovation économique et sociale, veut contribuer à construire une vision d'avenir dont notre pays a tant besoin.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.